



**Contrat d'engagement
solidaire 2020 - 2021**
STEAKS HACHES
AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :@

Portable :

ci-après dénommé le Consom'acteur.

d'une part,

et

Madame/Monsieur : Samuel PERTREUX

Producteur de : ... **Steaks hachés de viande bovine** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...452 085 822 00024...

Adresse : **GAEC de la Combe du Val**

797 rue de Tres la Croix

01430 VIEU D'IZENAVE

ci-après dénommé le Producteur.

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **ponctuelle**.

Les dates de livraison seront les jeudis **4 février 2021 ; 8 avril 2021 ; 17 juin 2021 ; 16 septembre 2021**.

Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer au moins **1 commande sur la période du contrat** qui compte les **4 livraisons** définies à l'article 1.

Article 3 : Annexes

L'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par le Référént au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référént au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le

Le Consom'acteur
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur
(Nom Prénom et Signature)
Samuel PERTREUX



**Contrat d'engagement
solidaire 2020 - 2021**
STEAKS HACHES
AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Mail :@.....

Portable :

ci-après dénommé le Consom'acteur.

d'une part,

et

Madame/Monsieur : Samuel PERTREUX

Producteur de : ... **Steaks hachés de viande bovine** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...452 085 822 00024...

Adresse : **GAEC de la Combe du Val**

797 rue de Tres la Croix

01430 VIEU D'IZENAVE

ci-après dénommé le Producteur.

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **ponctuelle.**

Les dates de livraison seront les jeudis **4 février 2021 ; 8 avril 2021 ; 17 juin 2021 ; 16 septembre 2021.**

Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer **au moins 1 commande sur la période du contrat** qui compte les **4 livraisons** définies à l'article 1.

Article 3 : Annexes

L'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par le Référént au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référént au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le

Le Consom'acteur
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur
(Nom Prénom et Signature)
Samuel PERTREUX